



urban
.brussels

BUP BRUXELLES URBANISME ET PATRIMOINE
BSE BRUSSEL STEDENBOUW EN ERFGOED

INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

1. RÉFÉRENCE

Référence du dossier : 5000-0001

Demande du : 06/10/2017

Date d'inscription à l'inventaire : 06/10/2017

Date de mise à jour : 08/05/2018

2. IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Les Compagnons de Saint-Laurent ASBL

Personne(s) de contact :

Madame Monsieur

Nom : Brusten

Prénom : Jan

Fonction : Président

Adresse : Roger Van der Weyden, 18/20
1000 Bruxelles

Téléphone: ++476/ 57 24 20

E-mail : presidence@meyboom.be

3. IDENTIFICATION DE L'ÉLÉMENT / DÉNOMINATION

Le Meyboom

3.1. DOMAINE(S) CONCERNÉ(S)

- Traditions, expressions orales, langues
- Arts du spectacle
- Pratiques sociales, rituels, événements festifs
- Connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers
- Savoir-faire liés à l'artisanat
- Autre(s) :

3.2. BRÈVE DESCRIPTION DE L'ÉLÉMENT

La tradition de la plantation du Meyboom (arbre de mai/ arbre d'honneur), est une fête populaire qui se déroule dans le centre historique de Bruxelles chaque année le 9 août et ce depuis 1308. Cette fête regroupe les divers composants du Meyboom, à savoir : la confrérie des Compagnons de Saint-Laurent (qui organise l'évènement), les Bûûmdroegers (porteurs de l'arbre), les Poepedroegers (les géants et leurs porteurs), les Gardevils (chargés de sécuriser le cortège), la Fanfare du Meyboom, ainsi que divers groupes invités et la population bruxelloise originellement issue du quartier démolit dit « du Bas-Fonds ». Ces Bruxellois de souche, leur descendance et amis festoient une fois l'an lors de retrouvailles dans le cadre de la tradition séculaire de la plantation du Mai et de son cortège organisé la veille de la Saint-Laurent, patron de la confrérie organisatrice.

L'évènement comporte plusieurs phases, certaines parties de la cérémonie sont publiques d'autres sont réservées aux porteurs de la tradition. Au cours de son histoire cette cérémonie a considérablement évoluée.

Dans sa version actuelle, le 9 août, tôt le matin, dans l'intimité, les bûûmdroegers vont chercher un hêtre sélectionné dans le bois de la Cambre. Une fois coupé, l'arbre est pris en charge par les bûûmdroegers qui le charge dans un camion. Le convoi du Meyboom sillonne Schaerbeek et Saint-Josse-ten-Noode, communes de l'agglomération bruxelloise où ont résidé la plupart des porteurs de la tradition après la démolition du quartier historique des Bas-Fonds. Des haltes sont prévues dans les hôtels communaux, au local de la guilde des archers de Saint Sébastien au Parc Josaphat, dans des cafés où des collations sont proposées. Vers 13h, l'arbre est transporté vers la Grand-Place de Bruxelles. Dans l'intervalle, rue des Sables, les Compagnons de Saint-Laurent rendent un hommages aux Compagnons disparus, au quartier des Bas-Fonds et aux « enfants » du quartier morts pour la patrie. Ensuite, le cortège du Meyboom se forme. Vers 13 h 30., emmené par la famille des géants et accompagné de la musique de la fanfare, il rejoint la Grand-Place. L'arbre, alors porté sur l'épaule par les bûûmdroegers y est présenté aux autorités de la Ville et à la population. Tout au long du parcours, des petites branches de l'arbre « porte-bonheur » sont distribuées ainsi que des fleurs.

Tandis que l'arbre est conduit rue des Sables, le cortège, gonflé des spectateurs et de groupes invités, rejoint son quartier d'origine. Peu avant 17h00, à l'angle de la rue des Sables et de la rue du Marais, il est procédé sous les encouragements de la foule, à la plantation de l'arbre dans une fosse prévue à cet effet.

La plantation s'achève en apothéose lorsqu'un valeureux bûûmdroeger grimpe dans l'arbre pour y fixer le drapeau belge, le tout accompagné de la fanfare qui entame un air de Grétry « *Où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille (1769)* », suivi de l'hymne national « *la Brabançonne* ». La plantation doit être effectuée avant 17h, au risque de voir la tradition transmise à Louvain. Farandoles, musiques populaires, chants, lancés de drapeaux accompagnent l'évènement.

Le Meyboom planté, une fête de quartier se poursuit et le temps d'une soirée ce quartier retrouve ainsi des habitants.

3.3. COMMUNAUTÉ(S) OU GROUPE(S) CONCERNÉ(S)

Les communautés concernées par le Meyboom de Bruxelles sont les suivantes :

- a) ceux qui pratiquent, produisent et transmettent :

L'évènement rassemble traditionnellement la population bruxelloise attachée à cette tradition et issue du quartier dit des « Bas-Fonds », ancien quartier populaire détruit dans les années 1950/70 et remplacé par des immeubles de bureaux. Au total, quelques 200 personnes de tout âge (hommes, femmes et enfants), francophones et néerlandophones, de diverses origines culturelles, religieuses, professionnelles et sociales mais toutes profondément attachées à l'identité bruxelloise participent activement au cortège.

Plusieurs groupes ayant chacun un rôle distinct participent au Meyboom. Ces groupes sont structurés en associations sans but lucratif où de fait :

- "Les Compagnons de Saint-Laurent » ASBL organisent la plantation du Meyboom,
- les Bûmdroegers, (les hommes porteurs de l'arbre, chargés de choisir l'arbre en forêt de Soigne et de le planter dans le trou aménagé à cet effet, rue du Marais),
- les Poepdroegers (hommes et femmes porteurs des géants et chargés de les faire danser)
- les Gardevils (groupe principalement composés d'hommes chargés de sécuriser le transport et la plantation de l'arbre),
- la Fanfare du Meyboom (homme et femmes qui jouent les musiques qui font danser les géants et qui accompagnent les moments importants qui balisent le rituel de la plantation.) .

Des groupes de praticiens d'expressions patrimoniales immatérielles venant de Bruxelles et de différentes régions de Belgique où de l'étranger peuvent aussi être conviés à participer comme : les jeunes porteurs de drapeaux d'Alost, le théâtre royal de Toone et son géant à l'effigie de Woltje, les milices communales et sont géant Jeff, la Compagnie royale des Volontaires Réunis de la Révolution Brabançonne de Ham-sur-Heure, ainsi que d'autres confréries bruxelloises (l'ordre du Faro, les moustaches, madame chapeau).

b) ceux qui assistent :

- les habitants de Bruxelles et de son agglomération assistent aux séances protocolaires, à la présentation sur la Grand-Place et suivent le cortège dans les rues de Bruxelles jusqu'à la plantation.

La fête a conservé son caractère local, toutefois depuis quelques années la manifestation connaît un intérêt croissant auprès d'un public élargi et attire aussi des touristes belges où étrangers de passage à Bruxelles.

c) ceux qui organisent :

- S'inscrivant dans la continuité de la Société ouvrière des Compagnons de Saint-Laurent fondée en 1880, depuis 1980, c'est l'association sans but lucratif "Les Compagnons de Saint-Laurent » qui organise la plantation du Meyboom ainsi que le cortège des géants et festivités qui l'accompagnent. Les titres et grades qui sont conférés par la confrérie ont un caractère honorifique et folklorique.

- La Ville de Bruxelles veille en particulier à la mise à disposition de l'arbre, de la Grand-Place, des voiries et du service de Police.

- Les autorités communales de Schaerbeek et Saint-Josse organisent et accueillent des séances protocolaires pour les buundroegers et les gardevils.

3.4 LOCALISATION

Le cortège et la plantation du Meyboom se déroulent dans le centre de Bruxelles.

L'arbre du Meyboom est coupé en forêt de Soignes (Bois de la Cambre); il parcourt ensuite les communes de Saint-Josse et Schaerbeek faisant halte dans les maisons Communales, au parc Josaphat (local de la guilde de Saint-Sébastien) et dans certains cafés avant de rejoindre le cœur de la capitale.

Le parcours du cortège emprunte suivant les éditions un circuit passant par la rue des Sables, rue du Marais, rue aux Choux, rue Neuve, place de la Monnaie, rue des Fripiers, rue de Tabora, Place de la Bourse, rue du Midi, rue du Lombard, rue de l'Étuve, Grand-Place, rue Chair et Pain, rue de la Fourche, rue Marché aux Herbes, rue de l'Écuyer, rue de la Montage aux Herbes Potagères, pour se disloquer à l'angle de la rue des Sables et de la rue du Marais.

4. CARACTÉRISTIQUE DE L'ÉLÉMENT

4.1 LANGUE(S), REGISTRE(S), NIVEAU(X) DE LANGUE IMPLIQUÉ(S)

La grande majorité de la communauté concernée, participants et assistance est bilingue, français-néerlandais. Le patois bruxellois est aussi utilisé.

4.2 INDICATION DES EXPRESSIONS IMMATÉRIELLES

Fête traditionnelle populaire : Le Meyboom est une fête traditionnelle populaire bruxelloise de la plantation de l'arbre de mai et de son cortège incluant des géants. Cette tradition remontant à plus de 7 siècles. Différentes phases sont identifiées : Choix et coupe de l'arbre, transport, hommage, présentation et séances protocolaires, cortège et fanfare, plantation, fêtes et retrouvailles, dislocation. Explication des différentes phases cfr : 3.2.

La semaine précédant la plantation, la confrérie des compagnons de St-Laurent organise une journée « académique ». Lors de cette journée accompagnés des géants, les compagnons en cortège restreint se rendent à l'hôtel de ville de Bruxelles où une petite cérémonie est organisée puis à la fontaine du Manneken-Pis qui pour l'occasion est vêtu du costume de la confrérie. Après cela, les groupes se dirigent vers la place Rouppe et le cortège se termine par un verre de l'amitié. Depuis une quinzaine d'année, le jour de la Saint-Laurent un hommage au Saint-Patron est rendu à la Cathédrale Saint-Michel et Gudule. Tout au long de l'année les différents groupes entretiennent des relations lors de rencontres, repas, et participent à d'autres événements festifs traditionnels comme l'Ommegang, l'élection de Madame Chapeau, des répétitions...

Groupes constituant le Meyboom :

- Les Compagnons de Saint-Laurent (organiseurs principaux).
- La Fanfare du Meyboom est créée en 1958. Elle joue essentiellement un répertoire traditionnel belge et bruxellois festif et est dirigée depuis trois générations par la famille Coeckelenbergh.
- Les Bûmdroegers. (Essentiellement des hommes qui ont le privilège de porter l'arbre).
- Les Poepdroegers. (Porteurs des géants qu'ils font danser tout au long du cortège).
- Les Gardevils. (Créé en 2001, ce groupe est chargé de sécuriser le cortège).

Le cortège en évolution permanente comporte également depuis 2011 des « stewards » qui facilitent son cheminement et des porteurs de charrettes.

Le cortège comporte également des groupes de praticiens d'expressions patrimoniales immatérielles venant de Bruxelles et de différentes régions de Belgique qui peuvent être invités à participer comme :

- des représentants de différentes confréries et éléments du folklore bruxellois: Les arbalétriers de Bruxelles (Sablons et Saint-Georges), l'ordre du Faro, les moestasjes de Bruxelles, Madame Chapeau, les métiers ;
- le théâtre royal de Toone et son géant à l'effigie de Woltje ;
- les jeunes porteurs de drapeaux d'Alost ;
- les milices communales et leur géant le communier « Jefke » (ancien Crédit Communal) et la fanfare (Banque Belfius) ;
- la Compagnie royale des Volontaires Réunis de la Révolution Brabançonne (Ham-sur-Heure).

4.3 INDICATION DES ÉLÉMENTS MATÉRIELS ASSOCIÉS Instruments, objets, artefacts, lieux, ...

Les Lieux : La tradition du Meyboom est liée de manière interdépendante à la rue des Sables, rue du Marais et à l'ancien quartier dit des Bas-Fonds et au parcours vers la Grand-Place de Bruxelles. Ces lieux se révèlent être des espaces indispensables pour le déroulement de l'événement. Les cafés où se retrouvent les participants sont également importants tant au niveau pratique que symbolique (vieux cafés de Schaerbeek, café Place Rouppe, café le Meyboom). Les liens immatériels de la population avec leur quartier et sa tradition ont survécu à la transformation matérielle du site.

La coupe de l'arbre en forêt de Soignes (Bois de la Cambre) et son parcours au travers des communes de Schaerbeek et Saint-Josse avec halte dans les Maisons Communales de Saint-Josse et Schaerbeek se déroulent depuis les années 1960-1970. (Société de transport J. Patar)

L'arbre : l'arbre est un hêtre qui provient de la partie bruxelloise de la Forêt de Soignes (Bois de la Cambre). Il est sélectionné par le service des plantations de la Ville de Bruxelles et choisi par le Bûûndroegers. Il pèse près de 500 kg, mesure entre 12 et 13 mètres. La plantation est éminemment symbolique, l'arbre est fiché dans une fosse aménagée dans le sol et doit être retiré dès le lendemain pour ne pas entraver la circulation.

Les costumes : Chaque groupe porte une tenue spécifique qui a évolué au court du temps suivant l'envie des groupes.

- Les Compagnons de Saint-Laurent : Costume beige, chemise blanche, cravate bordeaux, polo vert .
- La Fanfare du Meyboom : Sarrau bleu, béret.
- Les Bûûndroegers : Polo rouge, pantalon vert.
- Les Poepedroegers : Pantalon et T-Shirt blanc, foulard rouge.
- Les Gardevils : Sarrau bleu, chapeau demi-buse.

Les géants et le matériel processionnel :

Les géants, présents sont des éléments rituels essentiels du cortège. Si leur origine remonte aux anciennes figures processionnelles de l'Ommegang et de la Ville, ils ont été renouvelés à plusieurs reprises. Les géants ont des habits récents liés à la tradition. La structure des paniers est en osier. Leur tête à fait l'objet de plusieurs renouvellement, les plus récents dans les années 2000 en polyester. Leur poids moyens est de 30 kg. Ces mannequins aux bras ballants dansent au son de la fanfare du Meyboom et taquinent le public.

Ils forment aujourd'hui une famille de trois générations.

- Mieke, Jan (les parents) - Jan Habillé en costume du dix-huitième siècle avec perruque et catogan, il rappelle l'ancien Jan de la Ville de Bruxelles ; - Mieke : Habillée de rouge et jaune avec tablier bleu, évoque l'image du dernier costume de la géante Mieke de la Ville de Bruxelles ;

- Bompa, Boma (les grands-parents) - Bompa : il est habillé d'un sarrau bleu, d'une casquette et d'un mouchoir rouge à pois blancs. - Boma : elle est habillée d'une robe bleue et d'un tablier , d'une collerette de gaze noire et porte un chapeau noir avec nœud rouge.

- Jefke et Rooske (les enfants). Rooske : Habillée de rouge, créée au début des années 1950, elle serait censée représenter la Ville de Bruxelles libérée au lendemain du second conflit mondial ; Jefke : Les couleurs de ses habits rappellent celles du drapeau national ; Janneke : figure d'origine ancienne, recrée en 2008 et qui représente un bébé comme à l'origine ;

- Pitje : Ce géant habillé en garde-champêtre est présent depuis 1982 porte sarrau, képi et sabre.

- Polleke : Depuis 2001 ce petit personnage (6 kg- 105 cm) est porté par des enfants. Il rend hommage à « Paul Coeckelenbergh » le fondateur de la fanfare du Meyboom.
- Les chevaux-godets : Les géants sont accompagnés de « chevaux-godets », qui évoquent le rôle de la garde .
- La Roue de la Fortune : Un cheval tire une Roue de la Fortune qui symbolise les aléas du destin. Cette attelage (origine circa 1880) est composé d'un traineau sur lequel est monté une roue sur axe biaisé qui lorsqu'elle est tractée tourne dans le sens opposé à celui des aiguilles d'une montre. Sur la roue, sont fixés des couples de mannequins qui représentent les classes sociales de la société : la noblesse, la bourgeoisie, et le peuple. Chaque couple se trouve au grès de la rotation tour à tour au sommet où en bas de la roue. La Roue de la Fortune est également régulièrement présente lors de l'Ommegang. L'ossature des mannequins est faite d'osier, les têtes en cartonage ou matériaux plus contemporains. Un participant habillé en garde champêtre accompagne traditionnellement la roue.

Une charrette à bras garnie de fleurs accompagne également le cortège. La charrette est maniée par les « kêstoemper » et la participation de Meybloemeke (20017) (Dame qui distribue les fleurs). Lors du cortège la société sort également la bannière de la confrérie .

Les instruments de la fanfare sont pour l'essentiel des cuivres et des tambours. La grosse caisse rythme la danse des géants.

Le répertoire est composé de quelques airs traditionnels des fanfares. Un air de Grétry : *Où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille*(1769) suivi de l'hymne national *la Brabançonne*, salue la plantation. Le répertoire typique reprend « *Viva Boma* », « *de gardevilts* », « *l'hymne de l'Union St Gilloise* », « *Sans Chemise Sans Pantalon* »..

L'ASBL dispose au siège social de l'association des archives remontant à 1880 et des têtes de géants anciennes (fin 19^e/ début 20^e).

4.4 HISTORIQUE ET DÉVELOPPEMENTS RÉCENTS

Si la tradition de la plantation du Meyboom est séculaire, sa légende n'est toutefois pas fondée sur des faits prouvés et son histoire comporte d'importantes lacunes.

La légende de la plantation du Meyboom est attachée à l'existence de l'ancienne chapelle de Saint-Laurent, aujourd'hui disparue et à la fête organisée à la vigile de son Saint-Patron. Celle-ci était située dans l'actuelle rue de Saint-Laurent et était considérée comme un des plus anciens monuments religieux de Bruxelles, certains faisant remonter sa fondation à 1213. Le bâtiment fut vendu comme Bien National en 1799 et ses derniers vestiges furent détruits en 1912.

La légende de la Plantation du Meyboom, daterait de 1213, année où Bruxelles "remporte la victoire sur Louvain ». Suivant la tradition, à cette époque, les bourgeois de Bruxelles fréquentaient volontiers des guinguettes, nommées «granges» et situées au nord de la ville, au-delà des remparts, à l'endroit dit «Marais aux Cygnes». Le fisc communal qui percevait de lourdes taxes sur la bière dans les établissements de la ville, n'avait aucun droit de taxer hors des murs la boisson favorite des Bruxellois. Des Louvanistes, en querelle avec les Bruxellois à propos des taxes sur la bière, se présentèrent en force dans le quartier une après-midi de 1213 et attaquèrent à l'improviste la grange dénommée «Het Cattenhuys» où une noce bruxelloise festoyait. Tandis que les convives se retranchaient dans l'établissement où se trouvaient les Compagnons de Saint-Laurent, ces derniers se présentèrent les premiers au secours des assiégés et les Louvanistes furent repoussés vigoureusement. D'autres sources font références à une agression de Gantois.

En récompense du coup d'éclat, le Duc de Brabant fit octroi à la Gilde de Saint-Laurent d'un statut corporatif et l'autorisa à planter un mai. On décida de procéder à la plantation le 9 août, la veille de la célébration de la Saint-Laurent, patron de la confrérie. Il semble que ce privilège est exercé pour la première fois en 1308.

Cette gilde fut plus tard fusionnée avec le *Grand Serment des Arbalétriers au Sablon tout en leur conférant le droit de planter le Meyboom*. Par la même occasion, la chapelle de Saint-Laurent passa aux mains de la Grande Gilde qui en désigna les responsables jusqu'à la fin de l'Ancien Régime. Jusqu'à présent, la tradition qui attribue aux arbalétriers de Saint-Laurent le privilège de planter un arbre de Mai, à la vigile de leur saint patron suite à une rixe avec des louvanistes ne peut être confirmée. Cependant c'est bien la Grande Gilde du Sablon qui donnera l'autorisation jusqu'en 1785, aux responsables de la chapelle de Saint-Laurent de se rendre auprès de la Chambre des Comptes du duché de Brabant afin de pouvoir prélever gratuitement un arbre en forêt de Soignes dans le but de procéder à la tradition ancestrale. Avec l'arrivée des révolutionnaires français, corporations et confréries sont supprimées. Cependant, une société de Saint-Laurent poursuit la tradition du Meyboom ainsi que celle des géants ayant appartenu à la Grande Gilde et à la Ville de Bruxelles.

Pendant tout le dix-neuvième siècle ainsi qu'au vingtième, les habitants des quartiers populaires des rues des Comédiens et de Schaerbeek poursuivront la tradition au travers de sociétés placées sous l'égide de Saint-Laurent. A partir de 1825, le quartier de la rue de Schaerbeek prendra le nom de "Bas-Fonds" suite aux travaux de prolongation de la rue Royale. Ce quartier populaire a été entièrement détruit et n'existe plus depuis les années 1960, suite aux travaux d'aménagements de l'infrastructure ferroviaire de la jonction nord-midi, de la construction de la Cité Administrative et autres immeubles de bureaux. Malgré cela une société de Compagnons de Saint-Laurent maintiendra la tradition du Meyboom et celle des géants. Depuis 1980, c'est l'association sans but lucratif "Les Compagnons de Saint-Laurent" qui organise la plantation du Meyboom ainsi que le cortège des géants qui l'accompagne.

Il est à noter que :

- En 1831, les circonstances étant difficiles et l'argent rare, les hommes hésitèrent de continuer à organiser la plantation. Qu'importe, ce sont les courageuses femmes du quartier qui prirent le relais.
- Les cortèges de 1839 et 1840 furent fastueux et richement pourvus.
- Le 9 août 1939, vers trois heures et demie, le Meyboom faillit bien passer à Louvain. En effet, les Louvanistes, traditionnellement en désaccord avec les Bruxellois, avaient organisé l'enlèvement de l'arbre, profitant de ce que les « basfonistes » s'égayaient dans les estaminets, quelques Louvanistes transportèrent le précieux chargement dans un autre camion et disparurent. Les Bruxellois, furieux et désarmés, contactèrent aussitôt la gendarmerie et les voleurs furent arrêtés à l'entrée de Louvain. Sur ces entrefaites, ils abattirent un autre arbre et le plantèrent avant 17 heures à l'endroit prévu: l'honneur et le privilège étaient saufs.

Pendant les années d'occupation (1914-1918 et 1940-1944), la cérémonie ne fut jamais interrompue bien qu'aucun cortège ne fut organisé. L'après-midi du 9 août, avant le coup de 17 heures, quelques fidèles gardiens du privilège plantaient un arbuste, voire parfois un buisson, ou même une simple plante, à l'angle des deux rues.

En 1979, 40 ans après le coup d'éclat de 1939, des Louvanistes se faisant passer pour des journalistes découvrirent l'arbre à abattre en forêt et le subtilisèrent pour le planter à Louvain. Sur ce fait, le matin du 9 août, les Bruxellois confrontés à ce larcin en choisirent un autre et effectuèrent la plantation comme prévu.

En 1993, lors du deuil national proclamé à l'occasion du décès du Roi Baudoin qui prend fin le 9 août, un cortège restreint procède néanmoins à la plantation du mai au son de la brabançonne. Après la cérémonie, les compagnons et les géants saluent sur son passage le nouveau souverain Albert II qui vient de prêter serment.

Ainsi depuis 708 ans, la tradition de la plantation du Meyboom a toujours été respectée.

4.5. CONTEXTE SOCIO-CULTUREL Fonctions, valeurs : rôle des genres, des jeunes, ...

Le Meyboom fait partie de la vie sociale et culturelle de la ville de Bruxelles et de sa Région. Il perpétue la tradition séculaire de la plantation de l'arbre de joie et des défilés de géants. Il crée et recrée le tissu identitaire des habitants de la ville et contribue ainsi à leur bien-être. Ce rassemblement populaire dans le cadre d'une fête locale favorise les échanges intergénérationnels et le maintien de l'identité bruxelloise. Il est également devenu un symbole de lutte contre la « bruxellisation ».

- Dialogue intergénérationnel : Toutes les générations sont représentées parmi les porteurs de la tradition qui se transmet dans la plupart des cas de génération en génération au sein d'une famille, de groupes d'amis. Les enfants participent activement au cortège auprès de leurs aînés.

- Dialogue multiculturel : Si traditionnellement les participants sont issus du quartier de la rue du Marais, actuellement les participants qui sont toujours tous très attachés à l'identité bruxelloise ont cependant des origines variées.

La compétition entre les bruxellois et les louvanistes pour la plantation de l'arbre a pu se tinter de communautarisme mais est essentiellement de nature folklorique et amicale.

Les spectateurs et participants externes sont également d'origines très diverses, habitants de la Région Bruxelloise où touristes venus d'ailleurs en Belgique où d'autres régions du monde.

4.6. CONTEXTE SUPRA-RÉGIONAL Le cas échéant, situer l'élément dans une perspective géographique plus large.

La plantation d'un arbre de mai est une tradition d'origine païenne qui reste assez courante tant dans les pays germaniques qu'en France. Cette tradition se perpétue le plus souvent en mai et est liée aux rites célébrant la fertilité et la venue de l'été. Il est d'usage également de dresser un mai ou arbre de joie en l'honneur de personnalité où de la fête d'un Saint-Patron. Dans le cas du Meyboom, de Bruxelles vraisemblablement lié jadis à la fête des arbalétriers de Saint-Laurent, un rapprochement avec la coutume de dresser des mats pour le tir à l'arbalète n'est pas improbable.

La présence de géants et animaux processionnels est une constante dans les anciens Pays-Bas méridionaux et le nord la France qui a été reconnue comme patrimoine immatériel de l'humanité par l'Unesco.

La fanfare du Meyboom participe à de nombreux cortèges et manifestations folkloriques, e.a :

Participation annuelle au cortège de l'Ommegang.

Avril 2009 , Petit-Enghien.

Mai 1999, Rassemblement des géants Européens à Lille (France).

2008, 2009, 2010, Parade des géants Internationaux à Bruxelles.

Juin 2012, Bergen op Zoom, Pays-Bas.

Juillet 2013, Cantin (Nord de la France).

Mars 2014, Berck sur Mer (Pas de Calais France).

Le Meyboom de Louvain : En, 1939 des Louvanistes s'emparèrent de l'arbre. Bien que la tradition bruxelloise ne fut pas interrompue, le privilège de planter le mai fut aussi revendiquée à Louvain. Après la guerre, en 1945 , le 9 août, Louvain planta également un arbre. En 1974, des Louvanistes, nés en 1929, se faisant passer pour des journalistes identifièrent l'arbre choisi par les Bruxellois, le coupèrent dans la nuit précédant la cérémonie pour le planter sur la Grand-Place de Louvain. Bien que les Bruxellois aient choisi et planté un autre arbre spécimen, Louvain plante

depuis son « authentique » Meyboom.

Malgré ce différent, les porteurs des deux traditions se retrouvent occasionnellement en toute amitié notamment lors de la journée académique.

A Louvain, c'est généralement un bouleau argenté qui est choisi. Il reste en place jusqu'au deuxième dimanche du mois de septembre, le jour du jubilé du 'Vriendenkringen Mannen van het Jaar'. Dans Louvain, les 'Vriendenkringen Mannen van het Jaar' continuent la tradition ainsi que les compagnons de 'Leuvense Meyboom'. <http://www.leuvensemeyboom.be/index.html>

5. ROLES DES DÉTENTEURS ET PRATICIENS DE L'ÉLÉMENT

5.1. LES PRATICIENS (CEUX QUI (SE) PRODUISENT ET TRANSMETTENT

1 / Conseil d'administration de l'ASBL Les Compagnons de Saint-Laurent

Messieurs :

BRUSTEN Jan, Président, Trésorier

GODEAU Jean-Marc, Secrétaire

CALOMME Yves, Trésorier

REITH Christian, Conservateur et responsable de la Chancellerie

VANDENBROECK Jean-Pierre, Chargé de relations avec les autorités de la Ville de Bxl

CLAES Felix, Chargé de missions ponctuelles

VANDENHEUVEL André, Chargé de missions ponctuelles

Madame :

LUYPAERT Nadia, Greffière et Cheffe de Fanfare

2 / Les différents groupes associés faisant partie intégrante du Meyboom se sont davantage structurés depuis les années 1980-90.

a) Les Bûûmdroegers, association de fait. Ceux qui sont chargés de choisir l'arbre en forêt de Soignes et de le planter dans le trou aménagé à cet effet, rue du Marais. Président : Monsieur Vanderhaegen, J.

b) Les Poepedroegers. association de fait. Ceux qui sont chargés de faire danser les géants. Président : Monsieur Graham, F.

c) Les Gardevil / association de fait. Ceux qui sécurisent le transport et la plantation de l'arbre. Président : Monsieur Vandebroek, J-P.

d) La fanfare du Meyboom. Ceux qui jouent les musiques qui font danser les géants et qui accompagnent les moments importants qui balisent le rituel de la plantation.

Responsable : Madame Luypaert, N.

5.2. CEUX QUI ASSISTENT ET SOUTIENNENT

La population bruxelloise, les touristes, les autorités communales et régionales, des invités d'honneur ponctuels (Présidente du Sénat, Ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique, des représentants de cortèges festifs de géants etc.)

5.3. CEUX QUI GERENT ET ORGANISENT

Voir Praticiens (5.1)

5.4. INSTITUTIONS ET ORGANISATIONS ASSOCIÉES

La Ville de Bruxelles, le C.P.A.S. de la Ville de Bruxelles, la Fédération Wallonie Bruxelles, la Région Bruxelloise, la Cocof, la Vlaamse gemeenschapscommissie.

6. ÉTAT, VIABILITÉ ET TRANSMISSION DE L'ÉLÉMENT

6.1. MODES DE TRANSMISSION ACTUELS

La transmission se fait essentiellement par la pratique, de manière orale lors des réunions et rassemblements des associations.

L'A.S.B.L. "Les Compagnons de Saint-Laurent" intègre d'anciens Bûûmdroegers , Poepedroegers et Gardevil. Tous apportent leurs expériences et leurs savoir- faire. D'autres personnes sont également membre de l'association et apportent un regard différent qui enrichi le travail du comité.

Le recrutement est souvent très "familial", mais l'association reçoit et examine de nombreuses candidatures de toutes origines. Un stage de trois ans est prévu avant toute acceptation définitive du candidat. Tous les membres doivent accepter d'œuvrer bénévolement pour le Meyboom.

Depuis quelques années, l'association est attentive à l'équilibre des genre et veille à intégrer tant des hommes que des femmes au sein des divers groupes associés. Depuis peu des sympathisants de cultures non belgo-belges se manifestent.

6.2. PRATIQUES TRADITIONNELLES RÉGISSANT OU LIMITANT L'ACCÈS À L'ÉLÉMENT OU À CERTAINS ASPECTS DE CELUI-CI

La plantation du Meyboom fut longtemps considérée comme l'apanage des habitants du quartier des Bas-Fonds, aujourd'hui disparu. Cette tradition à l'origine très populaire est de plus en plus traitée comme une tradition bruxelloise qui dépasse largement les limites du quartier de la plantation. L'association souhaite pouvoir accueillir sur demande des visiteurs. Actuellement , une partie des locaux n'est malheureusement pas accessible aux personnes à mobilité réduite.

L'admission au sein des Compagnons de Saint-Laurent se fait sur base du dépôt d'une candidature et à l'issue d'un stage de 3 ans, généralement satisfaisant. Le recrutement est souvent très "familial", mais l'association reçoit et examine de nombreuses candidatures de toutes origines. La référence à "Saint- Laurent" est historique. Il n'y a pas de lien entre la participation et l'identité religieuse.

Les accès aux groupes associés se fait également par liens familiaux où d'amitiés.

6.3. VIABILITÉ DES ÉLÉMENTS IMMATÉRIELS, DISPONIBILITÉ DES BIENS/OBJETS MATÉRIELS ASSOCIÉS

Le nombre de membres des Compagnons et autres groupes reste stable.

La manifestation reçoit un large soutien de la Ville qui permet son organisation.

Les huit géants ont une structure d'osier, matériau traditionnel qui a une vie d'à peu près vingt ans, dans des conditions d'entreposage adéquates. Actuellement sept têtes de géant ont été reconstruites en polyester ce qui permet entretiens et réparations plus aisées. La Roue de la Fortune a été reconstruite fin des années 1990 et la charrette de fleurs a fait l'objet d'un remplacement et d'une restauration en 2014. Les chevaux godets devraient être restaurés.

Afin d'abriter ses activités, l'association loue auprès du C.P.A.S. de la Ville de Bruxelles un local permettant la conservation des archives, l'entreposage du matériel et l'accueil de réunions.

6.4. MENACES ÉVENTUELLES pesant sur la pratique, la transmission ou la disponibilité des éléments matériels ou ressources associées

Il n'existe pas de menaces spécifiques pesant sur le Meyboom. Il s'agit d'une tradition folklorique qui se maintient depuis des siècles.

La plantation du Meyboom se déroule et se vit à Bruxelles, grande ville en mutation permanente; capitale nationale et internationale. Le maintien des traditions et de l'identité bruxelloise est un défi qui implique de la flexibilité afin de s'adapter et faire face à des mutations. De ce fait l'identité des pratiquants évolue vers plus de diversité. L'évènement peut aussi faire l'objet de récupération politicienne. Lié à une rixe en Bruxellois et Louvaniste l'évènement a pu être teinté de communautarisme.

La reconnaissance du Meyboom par l'U.N.E.S.C.O. dans le cadre du dossier des Géants et dragons processionnels de Belgique et de France au titre de patrimoine oral et immatériel de l'Humanité en 2005, a entraîné une plus grande visibilité de l'évènement. Un renforcement de la sécurité a dû être effectué. L'association est ponctuellement confrontée à la difficulté de répondre aux exigences des autorités publiques et subsidiaires notamment en ce qui concerne des aspects liés aux soumissions répondants aux exigences des marchés publics.

6.5. MESURES DE GESTION OU DE SAUVEGARDE EXISTANTES

Actuellement l'ensemble du travail administratif ainsi que l'entretien des éléments matériels et parfois la construction de celui-ci, sont assumés par les bénévoles de l'association. Dans certains cas, il est fait appel à des spécialistes extérieurs tel que vanniers, ferronniers, etc.

L'aide des divers pouvoirs subsidiaires peut être importante, l'association assume également certaines dépenses sur fonds propres.

Location auprès du C.P.A.S. de la Ville de Bruxelles d'un local relativement mieux adapté à l'entreposage du notre matériel (voir 6.3.).

L'association conserve des archives remontant à 1880.

7. RÉFÉRENCES

7.1. AUTRES INVENTAIRES

L'élément figure-t-il dans un inventaire de la Fédération Wallonie-Bruxelles ou de Flandre? Si oui, indiquer les références.

Oui : - Reconnaissance de La plantation du Meyboom comme Chef d'œuvre du Patrimoine oral et immatériel de la Fédération Wallonie-Bruxelles : Reconnaissance n°14, 10 novembre 2005
<http://www.patrimoineculturel.cfwb.be/index.php?id=14510>

- Inventaire BALAT Patrimoine mobilier :
<http://balat.kikirpa.be/results.php?linkthrough=ip&linkval=Meyboom%5BBruelles%5D>

L'élément est-il reconnu à l'UNESCO ou dans un autre programme ? Si oui, indiquer les références.

Oui : Le cortège du Meyboom est repris dans le cadre du dossier des Géants et dragons processionnels de Belgique et de France, inscrit en 2008 sur la Liste représentative du

Patrimoine culturel immatériel de l'humanité (Décision 3.Com.1) (originellement proclamé en 2005).

<https://ich.unesco.org/fr/RL/geants-et-dragons-processionnels-de-belgique-et-de-france-00153>

7.2. RÉFÉRENCES (BIBLIOGRAPHIQUES, DISCOGRAPHIQUES, AUDIOVISUELLES ET ARCHIVISTIQUES)

Bibliographie :

Meurant René, « Géants processionnels et de cortège en Europe », Belgique et Wallonie, Editions VEGS, Tielt 1979.

« Le Meiboom », Credit Communal de Belgique, bulletin trimestriel – 25ème année – n°95 – N° spécial 1971.

Twyffels Brigitte, « Invitation au folklore n°45 », 46/47/48 Feuille d'information de la fondation Albert Marinus 1997 et 1998 ;

Twyffels, Brrigitte, Ath – Maison des Géants , « Patrimoine immatériel de la Communauté française de Belgique - Binche, Malmedy, Mons, Ath, Entre- Sambre-et-Meuse, Bruxelles ; Editeur : Binche - Musée international du Carnaval et du Masque, 2003, pp25-27.

Wauters Alphonse, « L'ancien Ommegang de Bruxelles », 1848

Wauters Alphonse, « Les Anciens Serments ou gildes des arbalétriers, d'archers arquebusiers et escrimeurs de Bruxelles » – Imprimerie J.H. Briard, rue Neuve, Faubourg de Namur, Bruxelles, 1949

Wouters Josse, « La Légende du Meyboom », Revue du Cercle d'histoire de Bruxelles – n°76 – 06/2002.

Wouters Josse, « Les géants du Meyboom », Revue du Cercle d'histoire de Bruxelles – n°100 – 06/2008.

Autres documents :

Alexandre Keresztessy, 1974. A TRAVERS LE BRUXELLES POPULAIRE, le meiboom, arbre de joie. <http://www.sonuma.be/archive/le-meiboom-arbre-de-joie>

Henri Storck, Fêtes de Belgique : *La Plantation de Meyboom et le théâtre de Toone à Bruxelles* - 14 min 30 s, 1970-1971.

7.3. LIEN VERS SITE INTERNET

www.meyboom.be

8. CONSENTEMENT ET PARTICIPATION

Les informations ont été récoltées par les Compagnons de Saint-Laurent en collaboration avec la Direction des Monuments et des Sites de la Région de Bruxelles-Capitale, en accord avec les autres groupes concernés tenant notamment compte des informations figurant dans : Les Archives de la Ville de Bruxelles ; les Archives de l'A.S.B.L. Les compagnons de Saint-Laurent. Les Revues : Les nouvelles du patrimoine " - Le patrimoine immatériel, Périodique d'information édité par l'association des Amis de l'U.N.E.S.C.O. Paris Octobre- novembre 2003 ; Folklore(s) : Les manifestations du patrimoine immatériel de la Communauté française à l'UNESCO dans le cadre de la candidature au titre de chef-d'œuvre du patrimoine oral et immatériel de l'Humanité 2004.